

**LE CONSEIL CANADIEN DES RESPONSABLES DE LA  
RÉGLEMENTATION D'ASSURANCE  
ET  
LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION DES SERVICES  
D'ASSURANCE AU CANADA**

**COMITÉ DE RÉVISION DES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE**

**RÉSUMÉ DES RÉPONSES AU DOCUMENT DE CONSULTATION SUR LES  
*RELATIONS ENTRE ASSUREURS ET INTERMÉDIAIRES –  
VERS L'ATTEINTE DE PRATIQUES EXEMPLAIRES***

**Novembre 2005**

**Résumé**

**Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance  
(CCRRA)  
et  
les organismes de réglementation des services d'assurance au Canada (CISRO)**

**Comité de révision des pratiques de l'industrie**

**Résumé des réponses au document de consultation sur les *relations entre  
assureurs et intermédiaires* –  
Vers l'atteinte de pratiques exemplaires**

**Novembre 2005**

**À noter que les opinions et commentaires du Comité de révision des pratiques de l'industrie formulés dans le présent document ne doivent pas être interprétés comme reflétant la position officielle de tout gouvernement ou de toute agence de niveau provincial, territorial ou fédéral.**

**Résumé**

Le Comité de révision des pratiques de l'industrie a été formé afin d'examiner la relation entre les assureurs et les intermédiaires au sein du secteur canadien de l'assurance en réponse aux événements qui se sont produits au sein de l'industrie américaine de l'assurance à l'automne 2004. Le Comité de révision des pratiques de l'industrie a entrepris son examen par l'envoi de questionnaires aux sociétés d'assurance et l'analyse des réponses reçues des assureurs. Le Comité de révision des pratiques de l'industrie s'est également servi des résultats des questionnaires que l'Autorité des marchés financiers (Autorité) et la RIBO (Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario) ont fait parvenir aux agents et aux courtiers dans le cadre de son examen.

Le Comité de révision des pratiques de l'industrie ne s'est pas borné aux activités illégales constatées aux États-Unis, il s'est également penché sur l'ensemble des relations entre les assureurs, les courtiers, les agents et leurs clients. Bien que l'examen du CCRRA et des CISRO n'ait permis de relever aucune preuve de l'existence d'activités illégales du genre de celles qui ont été constatées aux États-Unis, les résultats du questionnaire ont mis en lumière l'existence d'un certain nombre de relations et de pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des conflits d'intérêts si celles-ci ne sont pas bien gérées. La question qu'il importe de se poser est : comment s'assurer que ces éventuels conflits d'intérêts continuent d'être gérés selon les normes appropriées au marché d'aujourd'hui? Le CCRRA et les CISRO sont enchantés des efforts déployés depuis le début de l'examen par l'industrie au Canada en vue de mettre en place de nouvelles mesures volontaires.

À la suite du processus de cueillette d'information, le CCRRA et les CISRO ont publié, le 3 juin 2005, un document de consultation intitulé Relations entre assureurs et

intermédiaires. Au total, 69 réponses ont été reçues. Plusieurs thèmes principaux ont été soulevés au cours de ce processus de consultation. On s'est notamment intéressé à la définition du terme « indépendance » et à la priorité aux intérêts du client. On s'est également demandé si les avantages liés à la profitabilité du bloc d'affaires et les autres liens financiers pouvaient donner lieu à des conflits d'intérêts et si l'étendue des renseignements actuels à divulguer aux consommateurs était adéquate et uniforme d'une juridiction à l'autre.

Le Comité de révision des pratiques de l'industrie tient à remercier tous les répondants de leurs commentaires. Nous avons préparé le présent document afin de résumer les résultats de notre consultation. Comme toujours, nous serons heureux de recevoir toute observation supplémentaire que l'industrie et le public pourraient vouloir présenter. Le Comité de révision des pratiques de l'industrie entend tenir compte des réponses reçues, des initiatives mises de l'avant par l'industrie et des codes et lois en vigueur dans toute recommandation qu'il pourra formuler relativement aux questions soulevées dans le présent document.